

## Lettre de D'Alembert à Mandinet, 22 juin 1767

Expéditeur(s) : D'Alembert

### Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Mandinet, 22 juin 1767, 1767-06-22

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1959>

Copier

### Informations sur le contenu de la lettre

IncipitQuel que soit, monsieur, l'auteur du livre...

RésuméL'auteur anonyme de la [Destruction des jésuites] a fait une suite composée de deux lettres [Supplément à la Destruction des jésuites] dont la seconde se trouve chez un libraire du Palais-Royal, et la première est plus rare. Il lui prête pour vingt-quatre heures au plus et son domestique la lui apportera.

Date restituée22 juin [1767]

Justification de la datationC. Henry indique un autogr. appartenant à la coll. de J. Z. Mazel non retrouvé : s., adr. « rue de Bourbon Villeneuve », 2 p.

Numéro inventaire67.57

Identifiant325

NumPappas798

### Présentation

Sous-titre798

Date 1767-06-22

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

## Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné

Publication de la lettre Henry 1885/1886, p. 59-60

Lieu d'expédition Paris

Destinataire Mandinet

Lieu de destination Paris, rue de Bourbon-Villeneuve

Contexte géographique Paris, rue de Bourbon-Villeneuve

## Information générales

Langue Français

Source impr.

Localisation du document Non renseigné

## Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques C. Henry indique un autogr. appartenant à la coll. de J. Z. Mazel non retrouvé : s., adr. « rue de Bourbon Villeneuve », 2 p.

Auteur(s) de l'analyse C. Henry indique un autogr. appartenant à la coll. de J. Z. Mazel non retrouvé : s., adr. « rue de Bourbon Villeneuve », 2 p.

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

---

ceux auxquels il donnait la préférence parmi les poètes; il les aimait par amour. Cicéron et D'Urféau. Il aimait beaucoup l'heure; il avait commencé le grec, entraîné par son goût pour l'heure, mais il abandonna cette étude; c'est son goût pour l'heure qui avait contribué à lui donner le goût de l'anglois qu'il savait assez bien quand il est mort, pour le lire ou écrire dans la traduction de Pope. Il regrettait de ne pas avoir le grec. Il savait parfaitement bien le latin, et aimait même d'autant mieux dans cette langue. Il savait bien espagnol; il savait un peu d'italien, très peu d'allemand, mais il l'avait commencé et l'abandonna, je crois, par le peu de goût qu'il trouva dans les autres qu'il avait commencé de lire.

2<sup>e</sup> Je n'ai pas entendu parler M. le Dauphin des philosophes modernes. Je sais qu'il estimait les ouvrages et le caractère de plusieurs; il n'aimait pas la morale qu'en leur imputait, mais il était l'homme du monde le plus tolérant par caractére; il ne croyait pas tout ce qu'on lui disait contre son esprit étant porté à la Philosophie. Pendant sa maladie il a toujours lu l'entendement humain de Locke, et on pouvait juger de son état par les livres qu'il lisait. Il renvoya aux livres de Belles-Lettres quand il étoit moins bien et reprit Locke quand sa tête étoit plus forte. Je ne sais s'il avait la Colibroke, Sidney etc. mais je le pense. Je sais sûr qu'il avoit le *Esprit des Loix*, la plume à la main, et en général tous les livres sur les loix, sur la politique, sur le droit public, etc.

Je ne sais rien sur sa politique; malgré sa familiarité, il étoit très réservé. Il respectoit les loix; et respectoit également jusqu'aux magistrats qui se tennoient dans l'Etat, et qui étoient fidèles à leur devoir. Il auroit, je crois, été très ferme pour l'autorité, mais elle auroit été très douce entre ses mains; la bonté, la facilité, la gaîté étoient le caractère distinctif de son âme et de son esprit. Sa mort fait assez courroux s'il y joignoit la courage.

Sa religion étoit sincère, profonde, raisonnée; il l'avoit étudiée sous tous ses rapports; il l'avoit considérée relativement à son influence, soit en bien, soit en mal sur le peuple. Il étoit de sa main des réflexions concues sur tous ces effets; mais ce recueil fut entre les mains de Mad<sup>r</sup> le Dauphin. Sa religion étoit facile; il n'étoit sévère pour personne que pour lui. Il n'avoit suivi des pertes des décrets. Tout le monde s'est tenu sur son compte. Les prêtres croyoient qu'il étoit tout à eux; mais il n'étoit qu'à la religion. Les philosophes le croyoient fanatique et il n'auroit jamais tourmenté personne pour ses opinions; penser qu'on se fût tenu dans des baines froids, et jamais il n'auroit été persécuté: son caractère et ses principes y étaient également contraires. Il laissa St. Louis d'armer soutenir les droits de sa couronne contre le pape, et jamais les prêtres n'arrojèrent entrepos sur son au-

ponce. Il n'auroit aucune pratique de Religion. Il n'a mis aucune prière dans tout le texte de sa longue maladie. Sa religion étoit grande, tout pour lui, rien au dehors que de la simplicité et de la fermeté, une sérénité et une gaîté même dont il y a peu d'exemple, une bonté et une douceur que rien n'a pu altérer. C'est cette simplicité, cette force, cette résignation ferme qui a fait dire qu'il étoit mort philosophe, et en effet, il n'y a jamais eu de mort aussi ferme.

Je suis bien échappé de ne pouvoir donner d'éclaircissements dont on puisse tirer plus de parti, mais on peut compter sur la vérité. J'aurais été très ravi de pouvoir être plus utile à M. l'abbé de Vauzelles, sachant tout ce qu'il vaut à tous égards, quoique je n'aie pas l'honorat de le connaître. Recevez toutes mes excuses pour lui, mon cher Monsieur, mais ne doutez jamais de mes tendres et inviolable attachement.

D'Allemant à La Cellatier (i).

à Paris ce 22 Avril [1881].

Quel que soit, Monsieur, l'auteur de l'ouvrage sur la destruction des Juifs, il est sûrement trop heureux d'avois pu vous donner un témoignage public de ses sentiments, en se faisant déclarer que vous rendez la plus exacte justice. Les conseillers Juanséniens révolutionnaires du Parlement de Paris ne sont pas aussi contents de lui que vous; ils trouvent mauvais que l'auteur ait donné aux Juanséniens sur le dos les coups de boule qu'ils se font donner sur la tête; il ne semble cependant que c'est toujours l'un secours, & que la place doit leur être indifférente.

Recevez, je vous prie, les assurances de mon attachement et de mon respect

D'Allemant à Massier (ii).

à Paris, ce 22 juin [1881].

Quel que soit, Monsieur, l'auteur du livre dont vous me parlez et qui n'a pas jugé à propos de se faire connaître, je sais qu'il en existe en effet une

(i) Communiquée par M. Eugène Chasseray.

(ii) Collection de M. le Conseiller d'ligation J. E. Massier ancien secrétaire général du département des Affaires étrangères à La Dépêche autographe à page 16 avec cette adresse sur le 2<sup>e</sup> av. de Monsieur, Bourgogne Madrid presque ordinaire de lui, rue de Bourgogne 7.

Henry 1885  
22 June 1881

D'Allemant à Mandinet  
XLVI; IPP: 59-60

325  
328

suite, composé de deux lettres, dont la seconde a pour objet l'expulsion des jésuites d'Espagne (1). On m'a envoyé des pays étrangers un exemplaire de chacune de ces deux lettres; on dit que la seconde pourrait se trouver chez quelque librairie du Palais Royal, mais que la première est encore très rare ici. Il m'a paru qu'elles contenaient des vérités utiles. Si vous êtes envoiées de ces îles, je puis vous les prêter pour 24 heures tout au plus; en ce cas, je vous les enverrois par mon domestique qui vous les remettrait, et vous rendriez bien me les ramasser sous enveloppe. J'ai l'honneur d'être très sincèrement Monsieur, etc.

XLVII.

CANDIDE ET A' ALLEMAGNE (2).

600  
D909

1788.

Enfin, Monsieur, la lettre que vous avez bien voulu me permettre de vous adresser va parvenir (3), et je vous dois des remerciements intimes de toutes les peines que vous avez bien voulu prendre à cette occasion. Il faut toute votre amitié pour me pardonner l'abus que j'ai osé faire d'un tema aussi précieux que le votre.

Voici la formule dont je vous ai parlé: il s'agit de savoir quelle équation on doit avoir entre  $A$  et  $B$ , fonctions de  $y$  et  $x$ , pour que:

$$SA = \text{Si } dx dy = 0,$$

un des signes d'intégration n'étant pas pour  $x$  seul variable et l'autre pour  $y$ . J'ajoute à  $dx$  une fonction  $A dy$  et à  $dy$   $B dx + B dy$  une fonction  $B dx$ , et supposant que les signes d'intégration regardent les deux variables, j'ai

$$B dx + B dy = d - \frac{A dx}{Ady},$$

et puisque  $A'$  et  $B'$  sont comme  $A$  et  $B$  des fonctions de  $x$  et de  $y$ , et que j'ai

$$\frac{dA'}{dx} = \frac{dA}{dy} \text{ et } \frac{dB'}{dy} = \frac{dB}{dx}, \quad \text{Si } dx dy = Ady + B dx + AB,$$

j'aurai en éliminant  $B'$  et  $B$  une équation aux différences partielles en  $A$ ,  $B$ ,  $x$  et  $y$ .

Si j'ai une autre formule semblable  $SAdy = 0$  et que je suis donné en  $A$  et  $B$ , de même que  $b$  ou que j'ai donné en  $B$ , j'aurai une équation

(1) Il s'agit évidemment des deux lettres qui servent de supplément à la Traduction des Mémoires, 1711, t. II, p. 127.

(2) Bibliothèque de l'Institut, Physien, mathématicien, philosophe qu'on ne connaît pas assez.

(3) Bibliothèque de la Lettre sur le système du Monde et sur le Calcul intégral (Essai d'analyse par M. le Marquis de Condorcet... Paris 1768, p. 27).

aux différences partielles en  $x$ ,  $y$ , et  $A$  ou  $B$ , ou  $a$ , ou  $b$ ; si j'ai une troisième équation, j'en aurai deux aux différences partielles qui contiendront les mêmes variables. En les comparant entre elles je verrai si elles peuvent avoir lieu en même temps. Si cela a lieu, je parviendrai à une équation aux différences partielles ou différentielles, ou finie, par où je connaîtrai l'étendue de l'équation qui doit donner  $A$  ou  $B$ , ou la limitera cependant par la condition que ses arbitraires doivent être telles que les autres équations aient lieu.

Je n'ai point entendu parler que la place de M. Le Camus ait été donnée. Elle devait, ce me semble, regarder l'abbé Bossuet. On a abrogé un traité des vertus et des récompenses pour servir de suite à celot des délits et des peines; servit-il du même auteur?

Je vous enverrai dans peu un mémoire que j'ai fait, sur lequel je serai charmé d'avoir votre avis avant d'en faire aucun usage. Oserais-je vous parler de volonté bien présenter mon respect à Mademoiselle de l'Épinasse et la remercier de la continuation de ses bons pour moi?

Donnez-moi, quand vous en aurez le tems, de ses œuvres et des vôtres et soyez persuadé que personne ne vous est plus sincèrement et plus tendrement attaché que moi: (1)

XLVIII.

BEGOTTE A' ALLEMAGNE (2).

537  
C832

Monsieur

J'ens l'honneur de vous écrire au mois de novembre passé, en vous envoyant l'extrait de mes mémoires sur les Primes de Buffon. Ce paquet avait été joint par M. Formey au volume XXI<sup>e</sup> de nos mémoires; mais j'apprends que le tout est recouvert ici. Permettez donc, Monsieur, que j'y ajoute dans un nouveau paquet l'extrait d'un autre mémoire que je lui en parlers dernier sur le calcul des probabilités. C'est la lecture du V.<sup>e</sup> tome de recueillages, qui m'a fourni l'idée. Votre but est de faire penser, et il seroit bien flattant pour moi que les pensees que vous m'avez fait naître par cette matière eussent votre approbation.

Mon mémoire est trop étendu pour en grasset ce paquet; je me borner à

(1) L'auteur est: A. Moissier, Monsieur d'Allemagne, rue St-Dominique 64 à Paris.

(2) Bibliothèque de l'Institut. Physien, mathématicien, philosophe qu'on ne connaît pas assez. Nicolas de Régnier est né à Conflans (Savoie) en 1711, mort à Paris le 2 janvier 1783; gouverneur de Frédéric-Guillaume, il reçut l'ordre de se retirer avant le temps; mais sur la fin de ses jours, Frédéric II tenait sur ses rigours et augmentait les appontements de Régnier. À la mort de ce Prince, il jouit d'une grande faveur sous le règne de son disciple.

1876 f. 277-279